

# COVID-19 L'UNIO PSS MOBILISÉE !

L'année 2020 a été marquée par le début d'une pandémie sans précédent qui a particulièrement impacté les acteurs associatifs de santé et de solidarité, en première ligne pour faire face à cette crise et soutenir les plus fragiles. Dans ce contexte, l'Uniopss s'est mobilisée au quotidien pour accompagner et informer ces acteurs, pour faire remonter leurs préoccupations auprès des pouvoirs publics, pour préserver la santé des publics vulnérables et des professionnels, mais aussi pour mettre en lumière l'engagement exceptionnel, ainsi que la capacité d'adaptation et d'innovation de ces acteurs de proximité.

## Un pont entre les associations et les pouvoirs publics

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Uniopss s'implique dans les différentes concertations, cellules de crise..., mises en place par les pouvoirs publics. En 2020, elle a ainsi participé en moyenne chaque semaine à 100 réunions organisées à distance par les ministres, cabinets et directions d'administrations centrales, sur tous les champs couverts par l'Union et ses adhérents : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants, jeunes, familles personnes en situation de précarité et d'exclusion...  
Objectif : porter la voix des associations de santé et de solidarité, influencer sur les politiques mises en place et informer en temps réel les acteurs de terrain des mesures qui les concernent.

## FACE À LA CRISE SOCIALE... LA NÉCESSITÉ DE MESURES STRUCTURELLES !

Tout au long de cette année, l'Uniopss et le collectif ALERTE qu'elle anime se sont mobilisés pour faire entendre les préoccupations des plus précaires. Lors de la rentrée 2020, le collectif a ainsi interpellé le gouvernement sur la nécessité de lutter structurellement contre la précarité, en revalorisant l'ensemble des minima sociaux et en les rendant accessibles aux jeunes dès 18 ans.



En ce sens, l'Uniopss et ALERTE ont dénoncé le manque de prise en compte des plus vulnérables dans le plan de relance présenté le 3 septembre par le gouvernement.

Le 2 octobre, lors d'une rencontre avec le Premier ministre, Jean Castex, suivie d'une conférence de presse, les associations de lutte contre l'exclusion d'ALERTE, dont l'Uniopss, ont de nouveau pointé l'aggravation inquiétante de la précarité et les actions prioritaires à conduire. Une mobilisation qui a été fortement médiatisée.



## COVID-19 : L'UNIO PSS VOUS INFORME

Dès l'annonce du premier confinement, le 16 mars 2020, l'Uniopss a créé sur son site web, une page spéciale mise à jour quotidiennement où elle recense les recommandations et réglementations émanant des différents ministères, à destination des établissements et services accueillant des personnes en situation de vulnérabilités. Le 18 mars, elle a également mis en place un « Flash info Covid-19 », newsletter regroupant les dernières mesures prise par les pouvoirs publics, mais aussi les questions, initiatives et témoignages des associations intervenant dans les champs de la santé, du social et du médico-social. Quotidien du 18 mars au 9 juillet 2020, le Flash Info s'est interrompu durant la période estivale,

## ENQUÊTE FLASH SUR LES SURCÔÛTS LIÉS À LA CRISE COVID-19 POUR LES ESMS

L'UNIO PSS A MENÉ UNE ENQUÊTE FLASH AUPRÈS DE SON RÉSEAU, relative aux surcoûts constatés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cette étude fait apparaître que des surcoûts importants touchent la moitié des structures répondantes (1 962 répondants) auxquelles s'ajoutent des baisses significatives de recettes. Face à la gestion disparate de la compensation des surcoûts ou des baisses de recettes, l'Uniopss a demandé que toutes les structures privées non lucratives, quel que soit leur financeur, puissent bénéficier d'une compensation totale.